



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-113068>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **24-113068**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Bezons

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21950063400395

Ville : Bezons

Code postal : 95870

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Commune de Bezons

Département(s) de publication : 95

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=891830&orgAcronyme=z6n>

Identifiant interne de la consultation : 2443

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction des affaires juridiques et de la commande publique

Adresse mail du contact : Commande-publique@mairie-bezons.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 06/11/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Cadre de vie

Critères d'attribution : Critères d'attribution tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'installation et de maintenance des systèmes de contrôle d'accès, d'alarmes intrusion et de visiophonie du groupement de commandes composé de la commune de Bezons (95870) et de son Centre communal d'action sociale (C.C.A.S).

Code CPV principal - Descripteur principal : 45312000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché concerne les travaux d'installation, de modification ou d'extension de nouveaux systèmes de sûreté ainsi que la maintenance préventive, évolutive et curative des installations de contrôle d'accès, anti-intrusion et visiophonie des bâtiments du groupement de commandes composé de la commune de Bezons (95870) et de son Centre communal d'action sociale (C.C.A.S). Le présent marché public est un marché public à procédure adaptée, conformément aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique. Le marché est un accord-cadre mono-attributaire composite, comportant une part forfaitaire et une part à bons de commande, conformément aux dispositions des articles R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. La part forfaitaire concerne les prestations de maintenance préventive, évolutive et corrective des sites déjà équipés, telles que décrites au sein du C.C.T.P. La part à bons de commande concerne les travaux d'installation, de modification ou d'extension de nouveaux systèmes de sûreté et leur maintenance préventive, évolutive et corrective et les travaux de remplacement à isopérimètre des sites déjà équipés. Le montant minimum et le montant maximum de la part à bon de commande sont les suivants : - Sans montant minimum par période (en valeur ou en quantité) ; - Montant maximum par période : 150 000,00 euros HT. Le marché est conclu à compter de sa date de notification au titulaire par voie électronique pour une durée d'un (1) an, reconductible tacitement trois (3) fois pour la même durée, soit quatre (4) ans au maximum, conformément aux dispositions des articles L.2125-1 alinéa 1 et R.2112-4 du Code de la commande publique.

Lieu principal d'exécution du marché : Bezons (95870)

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Chaque candidat, devra, préalablement à la remise de son offre effectuer une visite des lieux d'exécution des prestations (cf article 1.10 du RC). La visite des sites aura lieu impérativement aux dates et horaires suivants : - 16 octobre de 9h à 12h - 23 octobre de 9h à 12h

Autres informations complémentaires : Point n° 1 : Une consultation portant le numéro 2434 ayant pour objet "les travaux d'installation et maintenance des systèmes de contrôle d'accès, d'alarmes intrusion et de visiophonie du groupement de commandes composé de la Commune de Bezons et de son Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S)" a été lancée le 19 juillet 2024. Cette consultation a été déclarée sans suite pour motif d'intérêt général, en raison d'un défaut de concurrence suffisante, d'irrégularités juridiques ayant entaché la procédure et de la nécessité de redéfinir le besoin. La présente consultation concerne la relance de ce marché. Point n° 2 : Modalités essentielles de financement et de paiement : le marché public sera financé sur les fonds publics de la commune de Bezons et de son Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) (ressources budgétaires propres). Les

modalités de versement des acomptes dans le cadre de l'exécution du marché public sont définies au sein du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.). Les factures doivent être adressées obligatoirement de manière électronique via le portail Chorus, après réalisation des prestations, à l'adresse suivante : https://www.chorusportailpro.finances.gouv.fr/chorus_portail_pro/ En application des articles R. 2192-10 et suivants du Code de la commande publique, les sommes dues au titulaire du marché et aux sous-traitants admis au paiement direct seront payées dans un délai global de trente (30) jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/10/2024